

**Troisième Réunion des États parties à la  
Convention sur les armes à sous-munitions  
11 au 14 septembre, Oslo, Norvège**

**Déclaration du Canada sur l'Unité de soutien à la mise en œuvre  
de la Convention sur les armes à sous-munitions**

Merci.

Monsieur le Président, au nom de ma délégation, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer sur la question de la création d'une Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur les armes à sous-munitions, ou ISU.

Nous souhaitons également saisir cette opportunité pour féliciter et remercier à nouveau le Liban pour ses efforts en vue de faire avancer la question de la création d'un ISU au sein du Centre international de déminage humanitaire de Genève. Il est malheureux que les États parties n'aient pas pu présenter à cette réunion une proposition jouissant d'un soutien généralisé. Toutefois, le Canada est d'avis que la mise en place d'un ISU doit être faite dans les bonnes conditions et selon un modèle financier adéquat.

Nous exprimons depuis un certain temps déjà notre forte préférence pour un modèle de financement fondé entièrement sur des contributions obligatoires. Cela assurerait la prédictibilité du financement de l'ISU et le protégerait des fluctuations annuelles inhérentes à un modèle fondé sur des contributions volontaires. Cependant, nous comprenons que dans le climat économique actuel, il est difficile pour certains États parties de donner leur accord à un tel modèle de financement. C'est pourquoi nous sommes ouverts à la mise en place d'un modèle de financement combinant des contributions obligatoires et des contributions volontaires, dans la mesure où les contributions obligatoires sont clairement affectées au financement d'un noyau d'activités essentielles. Cela garantirait le financement continu de la structure

fondamentale ainsi que des activités essentielles de l'ISU, ce que nous considérons être une condition nécessaire à son fonctionnement et son efficacité à long terme.

Nous sommes d'avis que la proposition mise de l'avant par le Liban et sur laquelle de larges consultations ont été menées en août constitue d'excellentes fondations pour ce modèle. Cependant, nous sommes d'avis que cette proposition devrait inclure des contributions clairement identifiées comme étant obligatoires plutôt que des contributions annuelles, qui représentent en essence des contributions volontaires. En raison de circonstances variables d'année en année, le Canada ne peut pas s'engager à fournir des contributions annuelles sur une base volontaire. La proposition libanaise est toutefois très solide en ce qu'elle définit clairement un noyau d'activités essentielles de l'ISU ainsi que les rôles et responsabilités de ses employés, et présente une structure qui soit aussi légère et efficiente que possible à un coût que nous croyons raisonnable. Nous sommes tout à fait disposés à poursuivre les discussions sur la base de cette proposition.

Nous souhaitons par ailleurs exprimer notre soutien pour le document de travail sur le mandat de la Présidence en vue de poursuivre les négociations sur une unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Nous croyons toutefois que les progrès réalisés cette année dans la négociation d'un accord entre la Présidence libanaise et le Centre international de déminage humanitaire de Genève doivent être pris en compte dans ce texte. Nous sommes donc disposés à faire une proposition à cet effet à la Présidence.

Monsieur le Président, le Canada est d'avis que la mise en place d'un ISU est une condition clé de l'accélération de la mise en œuvre et l'universalisation de la Convention. Le Canada considère que la création d'une telle organisation dès maintenant et sous un modèle de financement durable constitue la prochaine étape dans la marche vers un monde sans armes à sous-munitions.

Merci.